



Association BALLEs A FOND
Maison du Cirque
11 Rue du Maine
29 000 Quimper

Renseignements et inscriptions : www.ballesafond.net ou
ballesafond@wanadoo.fr ou 02 98 10 29 83

Ecole agréée pratique amateur par la FFEC 29-185 – agrément DDCS JEP 07-167
Siret 413 272 550 00042

Le cirque est un art, il s'enseigne dans le respect de la personne.

À lire attentivement et à conserver

Rentrée 2017 - 2018

Merci de lire bien attentivement les informations ci-dessous, elles ne figurent pas sur notre plaquette.

Modalités d'inscription :

Début des préinscriptions : Le lundi 26 juin 2017.

L'accueil (Maison du Cirque – 11 Rue du Maine – Quimper) sera ouvert du 26 juin au 7 juillet et du 1er août au 1er septembre de 10h à 12h et de 14h à 17h, du lundi au vendredi.

Préinscriptions. Vous devez nous retourner un dossier complet comprenant :

- Le dossier d'inscription 2017-18 (fiche d'inscription + la fiche sanitaire) imprimables à partir du site internet www.ballesafond.net
- Le règlement des frais d'inscription : 20,90 €.

Il est impératif de venir déposer votre dossier complet à l'accueil afin de choisir ensemble le meilleur créneau horaire.

Pour les pratiquants déjà inscrits en 2016-17

!!! Attention les réinscriptions ne sont pas automatiques !!!

Il vous est possible de nous envoyer le dossier d'inscription par courrier **si vous avez préalablement vérifié auprès de l'animateur référent à quel créneau vous inscrire.**

Forum des Sports – Samedi 9 septembre 2017 – Quimper – 9h-18h

Forum des Sports – Samedi 9 septembre 2017 – Pluguffan – 14h-17h

Forum des Sports – Samedi 9 septembre 2017 – Briec – 14h-18h

Reprise de l'activité art du Cirque à l'année : semaine du 18 au 23 Septembre 2017

L'inscription doit être finalisée avant le 15 septembre 2017, au-delà de cette date, les places pourront être réattribuées.

L'inscription comprend :

- Le dossier d'inscription complet (fiche de renseignements + fiche sanitaire + décharge)
- Le règlement des frais d'inscription : 20,90 €.
- Les chèques de paiement du montant de l'activité et de l'adhésion à l'ordre de l'association Balles à fond.

Possibilité de payer le tarif annuel et l'adhésion en :

- Une fois
- Trois fois

Les deux premières séances de l'année sont des séances d'essai. Pour y participer vous devez être inscrit.

Modalités financières

Balles à Fond accepte en paiement des inscriptions : Les espèces, les chèques bancaires, les virements et les chèques vacances, (chèques bancaires à établir à l'ordre de Balles à Fond). IBAN FR76 4255 9000 5621 0254 2320 363 BIC : CCOPFRPPXXX

Séances d'essai

Les deux premières séances sont des séances d'essai.

Si vous ne continuez pas l'activité au-delà de la seconde séance d'essai, les chèques de règlement de l'activité seront rendus (soit avant le 1^{er} octobre 2017). **Au-delà du 1^{er} octobre 2017 le règlement est acquis à l'association et votre inscription est définitive.**

Aides

Pour des aides éventuelles, renseignez-vous auprès de vos Comités d'Entreprises et auprès de la CAF, le CCAS et le CDAS. Factures sur simple demande.

Réductions familles nombreuses

Réduction de 15% à partir du troisième membre de la même famille qui souhaite s'inscrire à une activité à l'année (réduction sur l'activité la moins chère).

Quotient Familial

Tarifs d'activités réduits sur présentation d'une attestation CAF récente comportant le montant du Quotient Familial ou l'avis d'imposition d'août 2017 si vous ne percevez pas de prestation familiale régulière.

Conditions de remboursement

Les frais de licence fédérale – inscription de 20,90 € seront encaissés au moment de l'inscription et non remboursables.

Le montant total de l'activité est à régler le 15 septembre 2017 au plus tard, l'activité n'est pas remboursable excepté pour raisons médicales (absence de plus de 4 séances consécutives) ou déménagement de plus de 20 km (justificatifs à présenter).

Les encaissements du règlement en trois fois se feront en octobre, novembre et décembre.

✳ **Adhésion annuelle pleine : 12 € (réduite 6 € - de 18 ans, étudiant, chômeur)**

✳ **Licence Fédérale Annuelle 20,90 €**

✳ **Tarifs des activités :**

QF CAF ≥ 1 000 € = tarifs pleins :

Forfait acro du lundi	1 séance/ semaine	2 séances/ semaine	3 séances/ semaine	4 séances/ semaine
190 €	210 €	295 €	375 €	450 €

500 € ≤ QF CAF < 1 000 € : 15 % de réduction sur les tarifs pleins

QF CAF < 500 € : 30 % de réduction sur les tarifs pleins

L'activité Cirque – Balles à Fond

Notre équipe est à l'écoute des pratiquants et des adhérents. Si vous souhaitez échanger, donner votre avis, n'hésitez pas à venir nous voir !

Merci de bien vouloir respecter les points suivants pour le bon déroulement des séances.

- **Les horaires indiqués sur le planning sont ceux de début et de fin d'atelier.**
- Des vestiaires sont à disposition des pratiquants pour se changer.
- Il est recommandé de laisser à la maison bijoux, portables et autres objets de valeur. La Maison du Cirque et l'équipe encadrante ne pourront en aucun cas être tenus responsables du vol ou de la détérioration des objets personnels.

Seul le pratiquant inscrit participe à l'activité. (Sauf sur les activités spécifiées « parents-enfants »)

Pour le confort de l'activité et la sécurité, nous demandons aux pratiquants de s'équiper de la façon suivante :

- Vêtement de sport, vêtements souples près du corps, (tenue confortable, pas de jean ou de pantalons serrés)
- Cheveux attachés - Pas de bijoux
- Des chaussures souples et confortables (ballerines, rythmiques ou petites basquettes)

La responsabilité de l'association Balles à Fond n'est engagée que sur l'horaire de l'activité.

Dans la mesure du possible, nous vous serons reconnaissants de nous prévenir de votre absence.